

EDF annonce le succès de l'opération de refinancement de certaines souches d'obligations hybrides

EDF (la « Société ») annonce le succès de l'opération de refinancement de ses obligations hybrides, comprenant :

- l'émission d'obligations super-subordonnées à durée indéterminée d'un montant de 1,25 milliard d'euros, avec un coupon de 4 % et une option de remboursement au gré de la Société en 2024 (les « Nouveaux Titres ») ; et
- une offre contractuelle de rachat en numéraire (l' « Offre de Rachat »), décrite ci-après, ayant visé quatre souches d'obligations hybrides existantes¹.

Le 25 septembre 2018, la Société a lancé avec succès une émission d'obligations super-subordonnées d'un montant de 1,25 milliard d'euros, avec un coupon de 4 % et une option de remboursement pouvant être exercée au gré de la Société, en premier lieu, entre le 4 juillet 2024 (inclus) et le 4 octobre 2024 (inclus).

Au résultat de la clôture de l'Offre de Rachat, EDF procédera au rachat en numéraire des titres valablement apportés à l'Offre de Rachat pour les deux premières souches de titres hybrides visés, conformément à l'ordre de priorité, pour un montant de 1,25 milliard d'euros.

Le montant global de titres hybrides de la Société demeure inchangé à l'issue de cette opération de refinancement. La Société réaffirme son attachement au financement par les titres hybrides, en tant que composante permanente de la structure de son capital, afin de financer ses actifs en construction.

Les résultats de l'Offre de Rachat sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Titres hybrides visés	ISIN	Ordre de priorité	Montants apportés	Montants apportés (% des montants en circulation)	Montants rachetés	Facteurs de répartition proportionnelle	Prix de Rachat
Obligations 2020	FR0011401736	1	911 800 000 €	73 %	911 800 000 €	100,00 %	105,255%
Obligations 2022	FR0011697010	2	635 100 000 €	64 %	338 200 000 €	59,50 %	108,185%
Obligations 2026	FR0011401728	3	N/A	N/A	0	N/A	N/A
Obligations 2025	FR0011401751	4	N/A	N/A	0	N/A	N/A

L'Autorité des marchés financiers a apposé le visa n° 18-466 en date du 2 octobre 2018 sur le prospectus relatif aux Nouveaux Titres, dont le règlement-livraison aura lieu le 4 octobre 2018. Il est prévu que le règlement de l'Offre de Rachat intervienne le 5 octobre 2018.

¹ Voir le communiqué publié le 24 septembre 2018, disponible sur le site de la Société (www.edf.com).

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une invitation à participer à l'Offre de Rachat dans, ou depuis, un quelconque pays dans ou depuis lequel, ou émanant de ou à une quelconque personne à laquelle, il est interdit de faire une telle invitation conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables. La diffusion du présent document dans certains pays peut être limitée par la loi. Les personnes en possession de ce document sont tenues de s'informer et de se conformer à toutes les restrictions légales et réglementaires applicables.

Les offres de vente de titres hybrides transmises dans le cadre de l'Offre de Rachat par des investisseurs éligibles ne seront pas admises dans toutes les circonstances où une telle offre ou sollicitation serait illégale. EDF n'émet aucune recommandation aux investisseurs éligibles sur l'opportunité ou non de prendre part à l'Offre de Rachat.

*L'Offre de Rachat n'est pas faite, et ne sera pas faite, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, ou par l'intermédiaire de courriers, ou de tout moyen ou service aux États-Unis intervenant dans le commerce entre États des États-Unis ou avec l'étranger, ou des infrastructures d'une bourse nationale aux États-Unis, vers des porteurs de titres hybrides situés aux États-Unis, tel que ce terme est défini par la Regulation S du U.S. Securities Act de 1933 (tel que modifié, le « **Securities Act** ») ou vers toute U.S. Person, tel que ce terme est défini dans la Regulation S du Securities Act (une « **U.S. Person** »). Les titres hybrides visés ne peuvent être apportés dans le cadre de l'Offre de Rachat, par l'utilisation de tout moyen, service ou infrastructure depuis ou sur le territoire des États-Unis, par des personnes situées ou résidentes aux États-Unis ou par des U.S. Persons. Par conséquent, toute copie du présent document, ou de tous documents ou éléments d'information concernant l'Offre de Rachat, n'est pas et ne doit pas être, directement ou indirectement, envoyée, transmise, diffusée ou transférée de quelque manière que ce soit (notamment par tout dépositaire, mandataire ou fiduciaire) aux États-Unis ou à une U.S. Person ou une personne située ou résidant aux États-Unis. Toute proposition de vente en réponse à l'Offre de Rachat résultant, directement ou indirectement, de la violation de ces restrictions sera nulle, et les offres de ventes faites par des personnes situées aux États-Unis ou par tout agent, fiduciaire ou autre intermédiaire agissant au nom et pour le compte d'un mandant donnant des instructions à partir des États-Unis ou d'une U.S. Person, seront nulles et ne seront pas admises. Tout porteur d'un titre hybride participant à l'Offre de Rachat devra garantir qu'il n'est pas situé aux États-Unis.*

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre d'achat ou de vente, ou la sollicitation d'une offre de vente ou d'achat de titres hybrides ou d'autres titres financiers, et ne saurait constituer une offre, une sollicitation ou une vente aux États-Unis ou dans tout pays où une telle offre, sollicitation ou vente serait, en application des dispositions légales et réglementaires applicables dans ledit pays, illégale sans enregistrement ou autorisation préalable.

Des titres financiers ne peuvent être offerts ou cédés aux États-Unis sauf en cas d'enregistrement, ou de l'application d'une exemption à l'obligation d'enregistrement, au titre du Securities Act. Les Nouveaux Titres n'ont pas été et ne seront pas enregistrés conformément au Securities Act ou aux dispositions législatives ou réglementaires d'un État ou d'une juridiction des États-Unis, et ne peuvent être offerts, cédés ou livrés, directement ou indirectement, aux États-Unis ou à une U.S. Person, ou pour le compte ou le bénéfice d'une U.S. Person.

Ce communiqué de presse est certifié. Vérifiez son authenticité sur medias.edf.com

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 35,1 millions de clients, dont 26,5 millions en France. Il a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires consolidé de 70 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

EDF SA
22-30, avenue de Wagram
75382 Paris cedex 08
Capital de 1 505 133 838 euros
552 081 317 R.C.S. Paris

www.edf.fr

CONTACTS

Presse : 01 40 42 46 37

Analystes et Investisseurs : 01 40 42 40 38